

N31

**OCTOBRE
2015**

PLOUMINFOS

Magazine municipal de Ploumagoar

**Dossier
"l'école"**

**LES
CHATEAUX
D'EAU**

**RENTREE
LITTERAIRE**

ANNUAIRE

• MAIRIE

mairie@ville-ploumagoar.fr

Service Administratif 02 96 11 10 10
 Service Technique 02 96 11 10 13
 Restaurant Scolaire 02 96 11 05 07
 Service Culturel 02 96 11 10 16
 ALSH 02 96 11 02 10

• SALLE PLOUMEXPO

(Uniquement sur les périodes d'expositions)

Mardi, jeudi, vendredi : de 14 h à 18 h
 Mercredi, samedi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

• MÉDIATHÈQUE

Du 6 juillet au 28 août
 ouverture du lundi au vendredi de 14h à 19h

Bibliothèque 02 96 44 11 02

Le lundi de 16h à 19h
 Le mardi de 16h à 19h
 Le mercredi de 10h à 12H30 et de 14h à 19h
 Le vendredi de 14h à 19h
 Le samedi de 10h à 12H30 et de 14h à 16h

Cybercommune 02 96 11 07 33

Le mardi de 17h à 19h
 Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h
 Le vendredi de 17h à 19h
 Le samedi de 10h à 12H30 et de 14h à 16h

• LUDOTHÈQUE

(Maison de l'Enfance) 02 96 11 10 33

Le lundi de 16h à 18h
 Le mardi de 16h à 18h
 Le mercredi de 10h à 12H et de 14h à 18h
 Le samedi de 10h à 12h

• ECOLES

Elémentaire Bourg 02 96 11 10 19
 Maternelle Bourg 02 96 44 34 58
 Primaire Croix-Prigent 02 96 11 02 01

Ramassage de ferraille le lundi tous les 15 jours, inscription à la mairie au 02 96 11 10 10

• LA DÉCHETTERIE

02 96 21 20 85

Ouverte le lundi, mercredi, jeudi vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h de novembre à Mars. Fermeture à 17h45 d'avril à octobre.

MÉDECINS

Dr BERTHOU 02 96 44 07 51
 Dr GUILLAUMIN 02 96 21 01 70

DENTISTES

Drs Monjaret- Le Bellégo 02 96 44 10 57
 Drs Rama-Le Nost-Droniou 02 96 21 17 47
 Dr Le Foll L Marianne 02 96 43 03 32

PHARMACIES

Cojean 02 96 44 27 69
 Lorguilloux 02 96 43 95 25

KINÉSITHÉRAPEUTES

Castrec Armelle 02 96 44 37 50
 Le Martelot Yves 02 96 43 86 04
 Not Nicolas 02 96 11 14 98

PÉDICURE - PODOLOGUE

Bihel Vinciane 06 75 88 22 81

ÉTIOPATHE

Hillion Gildas 02 96 43 03 57

INFIRMIÈRES

Cocguen - L'Helias - Etés - Nicolas 02 96 44 20 01
 Riou - Gautrais 02 96 44 33 25
 Greboval 02 96 44 12 02
 Le Garff 02 96 11 05 18
 ou 06 08 35 31 94
 Curnelle - Caro 06 61 19 22 43

PSYCHOLOGUE

Marin Vanessa 02 96 13 53 40

SAGE-FEMME

NOUAUX Marianne 06 38 72 81 70

VÉTÉRINAIRE

Dr Beslin 02 96 44 40 50

OFFICE DE TOURISME DE GUINGAMP COMMUNAUTÉ

02 96 43 73 89

GUINGAMP COMMUNAUTÉ

02 96 13 59 59

AMBULANCES TAXI

Duégain 02 96 43 91 66
 Salomon - Le Faucheur 02 96 21 33 32

POMPES FUNÈBRES MARBRERIE

Duégain 02 96 44 07 78
 Le Faucheur 02 96 43 92 21

TAXIS

Le Diraison Rita 02 96 43 84 25
 Pennarun Julien 06 70 79 78 77

EXPERT-COMPTABLE

Nicolas Laurent 02 96 11 06 95
 ou 06 71 13 35 57

N° D'URGENCES

- GENDARMERIE : 02 96 43 71 14
- POLICE : 17
- POMPIERS : 18
- SAMU : 15
- CENTRE ANTI-POISON : 02 99 59 22 22
- PÔLE SANTÉ : 02 96 44 56 56
ou 02 96 44 80 00
- URGENCES 24H/24H : 02 96 44 56 35
- URGENCES SÉCURITÉ GAZ : 02 96 44 56 35
- RACCORDEMENT AU GAZ NATUREL : 0 810 224 000
- URGENCE ELECTRICITÉ : 0 810 333 122
- URGENCE LYONNAISE DES EAUX 0 810 898 898

SOMMAIRE



Christine FAYEULLE, 46 ans
 Institutrice à l'école de La Croix-Prigent depuis septembre 2009.
 Elle enseigne aux CM1-CM2.

ACTUALITÉ Page 4/5

Ploum Express :
 Florence Zicler, élections régionales, Axéobus, Ernest Jouan

VIVRE A PLOUMAGOAR

Culture Page 6/7

EN BREF Page 8

Nicolas Maier
 Château d'eau

DOSSIER

L'école Page 9/15

Page de la minorité Page 16

VIE ASSOCIATIVE Page 17

ENTREPRENDRE Page 18

Jardin de poche
 boulangerie Le Huérou

RENTÉE LITTÉRAIRE Page 19

Directeur de la publication :
 Bernard Hamon - Mairie de Ploumagoar
Dépôt légal : Janvier 2015 - **Rédaction :** Mairie de Ploumagoar - **Création et conception :**
 lamaison-delaplage.blogspot.fr - **Impression :**
 Roudenngrafik

EDITO

PENNAD-STUR



Chers habitants,

La rentrée scolaire comme chaque année sonne le glas de la période estivale. Même si le soleil ne nous a pas offert ses plus beaux rayons, j'espère que vos moments de vacances vous auront apporté suffisamment de repos pour entamer la rentrée sereinement.

Pour nos enfants, leurs familles, les équipes enseignantes, c'est un moment de retrouvailles. Pour tous ces jeunes, je forme des vœux de réussite. Je souhaite également à tous les personnels enseignants et d'encadrement en qui j'ai totalement confiance une belle rentrée scolaire. J'ai aussi une pensée pour les associations et tous les bénévoles qui œuvrent dans le milieu associatif pour que chacun trouve du plaisir pendant ses temps libres.

Je vous souhaite une bonne rentrée.

Le Maire,
 Bernard HAMON

Tud Plouvagor,

Evel bep bloaz, pa adkroger gant ar skol e talvez emañ fin an hañv, daoust ma n'eo ket bet bannoù an heol eus ar re gaerañ. Mechañs ho peus gallet diskuizhañ trawalc'h e-pad ho vakañsoù, deoc'h da adstagañ ganti seder ho spered.

Evit hon bugale, o familhoù, ar gelennerien, eo ar mare ma adkaver an eil egile. Hetañ a ran da dout ar re yaouank-se ober berzh. Hetañ a ran ivez un distro-skol a-feson d'an dud a labour er skolioù, koulz ar gelennerien hag an implijidi all, am eus fiziañs enne penn-da-benn. Soñjal a ran ivez er c'hevredigezhioù hag en dud a-youl vat a labour evite abalamour d'an holl da gaout plijadur e-kerzh o mareoù vak.

Hetañ a ran deoc'h un distro-labour evel zo dleet.

Ar Maer,
 Bernard HAMON



DURÉE DU MANDAT : Au moment des régionales, les français seront appelés à voter pour élire leurs conseillers régionaux. La durée du mandat de ces élus est de 6 ans.

POUR VOTER, il faut être majeur, de nationalité française, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, il faut obligatoirement présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité en cours de validité,
- Passeport
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Carte vitale avec photo (en cours de validité)
- Carte de famille nombreuse (en cours de validité) délivrée par la SNCF,
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (en cours de validité)
- Livret de circulation (en cours de validité)
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (en cours de validité),

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales se dérouleront les 6 et 13 décembre 2015. Il s'agit d'un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire.

1^{er} tour : Les listes qui obtiennent plus de 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour des régionales sont qualifiées pour le second tour.

2nd tour : La liste qui arrive en tête au 2nd tour obtient automatiquement une prime majoritaire égale au quart des sièges au conseil régional en plus du nombre de sièges lié à son score. Le reste des sièges est ensuite réparti entre les listes ayant recueilli au moins 5 % des suffrages exprimés

- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (en cours de validité)
 - Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d' élu local avec photo (en cours de validité)
 - Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (en cours de validité)
 - Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (en cours de validité)
 - Procuration : Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pourrez toujours voter par procuration.
- Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection, de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune que lui. La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires.**
- Carte d'électeurs : Les nouveaux inscrits recevront leurs cartes courant novembre. Les électeurs ayant changé de domicile sur la commune sont invités à communiquer leur nouvelle adresse.



FLORENCE ZICLER



Florence a intégré le conseil municipal depuis le 15 juin en remplacement de la regrettée Evelyne Viart.

Elle a 42 ans, a une fille (Chloé) et avec Joseph, son mari, elle tient le bar restaurant « le Saint Hernin » rue de l'argoaat.

Florence exerce essentiellement derrière les fourneaux.

Elle est adhérente à l'association Gym forme.

Les affaires scolaires et le monde associatif sont des domaines dans lesquels Florence aimerait s'investir dans sa mission de conseillère municipale.

ERNEST JOUAN



Nesto comme on l'appelle plus familièrement s'est vu remettre la médaille de la Fédération de chasse des Côtes d'Armor pour ses 42 années au conseil dont 24 ans en tant que Président « qui a toujours été à l'écoute de tous. C'est une médaille bien méritée à laquelle j'associe son épouse Yvette » nous confie Julien Galardon lors de cette sympathique remise effectuée à la fin de l'assemblée générale de la société de chasse.

AXEOBUS

Depuis le 14 septembre, le réseau de transport communautaire a subi quelques modifications. Au niveau horaire tout d'abord et aussi sur les stations notamment à Ploumagoar. Si les arrêts de Saint Hernin et de La Croix sont supprimés, le terminus se trouve désormais à Runanviziit près de la zone commerciale. Cette ligne qui rejoint Saint Agathon bénéficie de 2 arrêts supplémentaires dans le quartier des Castors et de Roglazou.



RENSEIGNEMENTS
Guingamp Communauté
11, rue de la Trinité
22200 GUINGAMP
02 96 13 59 59

Saison Culturelle

La nouvelle saison de Ploumagoar propose de questionner les arts visuels par un autre domaine culturel, conduisant à une profusion d'idées.

VOUS ALLEZ EN AVOIR PLEIN LES YEUX !



EQUIVOQUE

D'EDITH MEUSNIER

SEPT./ OCT. DU 19 AU 25

Vallée de Cadolan

accès libre

Légères et éphémères, les interventions d'Edith Meusnier dans le paysage oscillent entre séduction et dérision.

Les matériaux sont banals, quotidiens, les gestes sont simples, répétitifs, les formes sont basiques, pourtant la présence des structures provoque un sentiment diffus de dépaysement, le temps de l'exposition.

Chaque année, le service culturel met en valeur un espace de la Ville à travers une intervention artistique. Après la création land art de Pascale Planche à l'espace Aimé Milon, Edith Meusnier intervient dans la vallée de Cadolan.

Dans sa démarche personnelle, l'artiste déclare «détourner fils métalliques, rubans plastiques, matériaux d'emballages... de leurs usages industriels et décoratifs, les assembler, les tresser, les plier pour matérialiser une frontière ludique prise entre souplesse et rigidité». Elle joue avec les oppositions pour créer une passerelle entre la dimension humaine et l'espace collectif, juxtapose l'artificiel et le naturel pour mieux se démarquer de la pratique classique du land art.

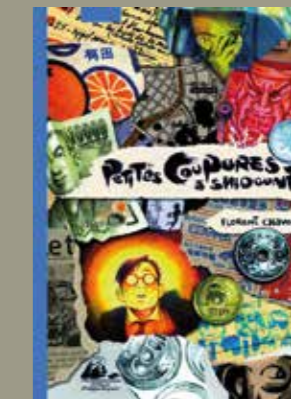


PETITES COUPURES A SHIOGUNI

DE FLORENT CHAVOUET

OCT. / NOV. DU 31 AU 28

Médiathèque de Ploumagoar



Auteur talentueux, déjà très remarqué pour ses deux carnets de voyages consacrés au Japon : Tokyo Sanpo (Picquier 2009) et Manabé Shima (Picquier 2009), Florent Chavouet s'est lancé dans la bande dessinée. « Petites coupures à ShioGuni », qui se passe aussi au Japon, fruit d'un travail conséquent de trois ans, est réalisé à l'aquarelle avec un sens de la mise en page, un découpage et un rythme remarquables.

« C'est une histoire contemporaine, le lieu n'est pas déterminé, c'est une ville... Je dis que c'est un polar, mais je n'en suis pas sûr... Ça se passe la nuit, il y a des yakuzas, des embrouilles sans que ce soit non plus tragique... En tout cas, c'est différent de ce que j'ai fait jusqu'à présent ». Florent Chavouet

L'exposition présente 26 originaux de cette BD avec laquelle Florent Chavouet a obtenu le prix Fauve Polar SNCF 2015 au Festival d'Angoulême.

• En partenariat avec la Bibliothèque Départementale des Côtes d'Armor dans le cadre de « Littératures japonaises »

EMOTIONS

D'IRIS LE FUR

Déc. Du 5 au 18 (à partir du 1er décembre pour les groupes sur réservation)

Salle PloumExpo

Les installations sonores et visuelles porteront sur un dialogue plastique avec le film d'animation de Fabienne Collet, « La P'tite ourse », dont certains éléments seront projetés au sein même de l'installation. Il y a une recherche sur l'expression graphique jouant sur les effets de la ligne, sa répétition, le mouvement que cela engendre. C'est un travail basé sur l'expression de visage d'enfant exprimant chacun un type d'émotion spécifique. Ces éléments visuels sont par la suite réinterrogés à travers des matières sonores. Un jeu entre couleurs, formes, et matières sonores est mis en place, interrogeant les interactions entre nos perceptions visuelles et auditives.

• En partenariat avec le Conseil départemental des Côtes d'Armor, dans le cadre de « Cinéma Nomade »

CINÉMA NOMADE

Après « jazz nomade » en 2011, « danse nomade » en 2013, c'est au tour de « cinéma nomade » de faire son apparition en 2015 dans les Côtes d'Armor. Le service action culturelle du Conseil Départemental organise cette manifestation culturelle dont l'objet est la mise en valeur d'un champ artistique et son croisement avec les autres arts sur l'ensemble du département, dans sa grande diversité.

Cet esprit nomade de découverte des processus de création caractérise l'opération et forge une action collective qui aura lieu du 4 au 13 décembre.

LA LITTÉRATURE JAPONAISE

Des mangas aux arts martiaux, en passant par la cérémonie du thé, la Bibliothèque des Côtes d'Armor vous invite à voyager au cœur de la culture japonaise.

Cette année, la nouvelle édition départementale qui a débuté depuis le 1^{er} juin 2015, affirme à nouveau sa multiplicité de rendez-vous pluridisciplinaires pour tous les âges et son itinérance aux quatre coins du département. Son originalité réside, également, dans le fait de construire les projets en collaboration avec des lieux et des territoires de nature très variée : bibliothèques, collèges, centres culturels, FDCOS..., et de proposer des ateliers pour faire vivre la littérature sous ses formes.



NICOLAS MAIER

Nicolas MAIER habite à Saint-Brieuc mais est originaire de Ploumagoar où ses parents résident toujours.

Il écrit depuis une dizaine d'années et édite son 4^e livre en autoédition. Nicolas a voulu apporter un soin particulier tant sur le fond que sur la forme. C'est pourquoi la couverture est en terre cuite. Cette idée visuelle lui tenait à cœur. Son abécédaire, illustré par Jisung Hyun, a été imprimé feuille à feuille sur un grain de papier particulier qui rejoint l'esprit de la couverture.

Le verso évoque l'aspect formel et graphique de la lettre et le recto un poème évoquant un mot commençant par la lettre en question. La subtilité est que ce mot, en dehors d'être un fragment d'auto portrait, n'apparaît pas dans le texte.

Nicolas anime aussi des ateliers d'écriture et ce qui le motive c'est ce qui fait avancer, la relation à l'autre et la richesse de l'échange.

Vous pouvez trouver la version papier de son livre dans les librairies à Saint-Brieuc, chez Mots & Images à Guingamp et aussi directement auprès de Nicolas au 02.96.33.27.23 au prix de 12€.



LES CHATEAUX D'EAU SE REFONT UNE BEAUTE.

La société TSM de La Chevrolière en Loire Atlantique a été mandatée par Guingamp Communauté pour effectuer d'importants travaux sur l'ensemble des châteaux d'eau de la communauté de communes. Le premier chantier est en voie d'achèvement à St Hernin.

4 personnes en moyenne, sous la responsabilité de Pierre Yves Boucey ont effectué des travaux d'étanchéité de la cuve intérieure ainsi que des travaux de sécurité tant sur les gardes corps que sur les capots de sortie extérieure.

Ils ont aussi apposé une peinture ou plutôt une résine d'étanchéité extérieure avant de mettre deux couches de fond bleu sur les 22 mètres de hauteur du bâtiment. La durée des travaux est estimée à huit semaines. Madame Paule Adeline vient de Thuit SignoL dans l'Eure. Elle est l'artiste qui a été retenue pour embellir les édifices. Le thème retenu est le cycle de l'eau.

Pour elle, « l'eau est la richesse la plus mal distribuée dans le monde ». C'est pourquoi la première œuvre est le symbole de l'eau de pluie qui tombe sur les continents européens et africains. Elle y a ajouté des parapluies [4 mètres de large !] pour apporter de la couleur.

Le deuxième chantier sera le château d'eau de Sainte-Brigitte. Il s'agira d'une peinture représentant la fin du cycle c'est-à-dire le passage de témoin entre les générations puisqu'elle représentera un enfant accroupi prenant de l'eau dans ses mains.

En 2016, la réserve de Rumorvezen sera également ornée d'une peinture représentant une cascade.

DOSSIER

L'ÉCOLE

La légende dit que c'est Charlemagne qui a inventé l'école mais c'est faux.

Le principe de l'école existait avant mais c'est lui qui a rendu l'éducation accessible à tous, il a fait ouvrir des écoles dans lesquelles les moines étaient professeurs.

C'est Jules Ferry en 1881 qui a fait voter des lois pour rendre l'école obligatoire, laïque et gratuite pour les filles et les garçons.

L'école maternelle du bourg

L'école maternelle du bourg, inaugurée le 26 septembre, fonctionne depuis maintenant deux ans. Cette toute nouvelle structure donne satisfaction et est un lieu spacieux, lumineux et agréable.

5 classes se partagent ce lieu :

- Les 25 très petites et petites sections sont accueillis par Corinne Menguy aidée par Martine Gabillard, atsem.
- Les 25 petites et moyennes sections forment la classe de Pascale Le Goux également directrice et de Valérie Le Clec'h (atsem)
- Mme Isabelle Morisseau s'occupe des 25 moyennes et grandes sections secondée par Elodie Le Douairon.
- La classe de 26 grandes sections est dirigée par Corinne Legeay avec Claudine Hamon (atsem)

Deux nouveaux enseignants rejoignent le groupe scolaire Christian Le Verge et s'occuperont de la filière Bilingue composée de 31 élèves. Yannick Kerlogot assure un mi-temps avec les élèves de petites et moyennes sections assisté de Valérie Penhoat (atsem). Angélique Auffredou enseigne en classe de grande section et CP.

Philippe Le Roy complète l'effectif des enseignants en assurant la journée de décharge de direction le vendredi. Les temps d'activité périscolaires ont lieu les mardis et vendredis de 15 h à 16 h 30.

L'école élémentaire Christian Le Verge

Elle comporte 8 classes :

Pour cette nouvelle année l'école voit l'arrivée d'une nouvelle directrice Mme Anaïk Le Mat ainsi qu'une nouvelle enseignante Mme Catherine Loquen

- 1 CP de 22 élèves avec Mr Buisine Stéphane
- 1 CP de 23 élèves avec Mme Sol Dourdin Marie
- 1 CE1 de 20 élèves avec Mme Simon Cécile
- 1 CE1 CE2 de 24 élèves avec Mme Dossier Nathalie
- 1 CE2 de 26 élèves avec Mme Gicquel Corinne
- 1 CM1 CM2 de 25 avec Mme Catherine Loquen, 1 CM1 CM2 de 25 élèves avec Mme Le Mat Anaïk la directrice
- 1 CM2 de 26 élèves avec Mme Michel Stéphanie.

Monsieur Le Roy Philippe remplacera la directrice sur son jour de décharge le lundi. Les TAP ont lieu les lundis et jeudis de 15h à 16h30.

L'école de Croix Prigent

A l'école de Croix Prigent, on dénombre 146 élèves pour l'instant. 20 élèves de toute petite et petite section sont pris en charge par Christelle Mouchnino et Ghislaine Lavenant (ATSEM) en attendant de nouveaux camarades en cours d'année. Anthony Le Corvaisier enseigne en moyenne et grande section avec un effectif de 25. Les jours de décharge de direction sont assurés par Christophe L'Hôtellier. Fabienne Burlot (ATSEM) est la référente de cette classe. Sylvie Caillebot aidée par Dominique Thomas (ATSEM) s'occupe des 25 élèves de grande section et CP. Les 28 élèves de CE1 ont comme enseignante Anne-Claire Le Goux. 22 CE 2 et CM 1 sont avec Stéphanie Langlois. Christine Fayeulle est enseignante dans la classe de CM1 et CM2. 26 élèves composent cette classe.

Les TAP ont lieu les mardis et vendredis de 15 H à 16 H 30.

Cette année sera un petit peu plus bruyante du fait des travaux engagés. En effet, dans le but d'améliorer encore la qualité d'accueil et le confort des élèves et des encadrants un nouveau bâtiment sortira prochainement de terre. Il sera composé d'une nouvelle salle de restauration, d'une salle de classe pour les CM, d'un espace garderie, d'une salle des maîtres et un bureau de direction.... L'ancienne cantine sera transformée en salle de motricité. Les nouvelles normes et l'évolution nécessaire ont conduit la municipalité à lancer cet investissement à hauteur de 600 000 euros. Mon tant important mais quoi de mieux que d'investir sur la jeunesse. La maîtrise d'ouvrage a été confiée au cabinet Collas Durand de Lamballe.





Nous vous proposons, à travers une journée complète d'un élève de découvrir ou de redécouvrir l'école d'aujourd'hui.

• **Garderie le matin.** Le personnel communal accueille les petits et les grands de bonne heure et de bonne humeur malgré l'heure matinale (7 h 30). Les enfants s'occupent, jouent, lisent en attendant leurs camarades. Ce service est facturé 1,12€/h et est assuré par des agents communaux.

• **Ensuite place à la matinée de cours et d'apprentissage.**

• **La restauration** est placée sous la responsabilité de Phillippe Salic. Tous les jours les agents municipaux prennent plaisir à confectionner pas moins de 400 repas !! Chaque matin la production en cuisine commence à 6h30 et doit être terminée pour 10h45. Le nombre d'agents intervenant pendant le repas de midi est de 23 agents sur les 3 sites. Actuellement nous avons 400 repas par jour qui se répartissent ainsi :

- à la maternelle environ 100 repas en un seul service
- à l'école élémentaire 165 repas en deux services
- à l'école de Croix Prigent 150 repas en deux services

La cuisine centrale a distribué 59 000 repas sur l'année 2014 et estime à 62 000 le nombre de repas pour l'année 2015. Dans ces chiffres sont compris les 7000 repas distribués à l'accueil de loisirs.

La qualité des menus proposés ne peut passer que par l'achat des matières premières chez nos fournisseurs locaux et on privilégie au maximum des produits frais. Nos fournisseurs locaux sont Bourguignon (fruits et légumes), Talouhet (viande et charcuterie), les Viviers de St Marc (poisson frais), Saintillan (œufs bio), Even (laitage), la boulangerie Le Huerou et la boulangerie de l'Argoat (pain et pâtisserie).

Le prix du repas est de 2,40 € et le prix de revient pour la collectivité est de 6,70€

Ces menus sont élaborés en commission des menus. Dirigée par Mme Françoise André, elle comprend des parents et le chef cuisinier. En fonction des saisons, des promotions, ils élaborent les menus pour cinq semaines en intégrant des produits bio et des nouveautés afin de faire découvrir de nouveaux goûts et d'éveiller la curiosité gustative des enfants. Ainsi des pains spéciaux et autres se retrouvent sur la table.

• **Après le repas, place à la sieste** pour les plus petits et retour en salle de classes.

• **Ensuite, les temps d'activité périscolaires.**

Divers ateliers et activités sont proposés gratuitement aux élèves inscrits. Cette année c'est Teri Fox qui en est la référente.

• **Garderie du soir :** Les agents communaux commencent par servir un goûter facturé 0,56€ aux familles. Place ensuite aux devoirs, jeux, lecture et autres activités en attendant l'arrivée des parents.



Menus des petits Gourmets

du 1^{er} Septembre au 2 Octobre 2015

LUNDI 31 AOUT	MARDI 1 ^{er} SEPT.	MERCREDI 2 SEPT.	JEUDI 3 SEPT.	VENDREDI 4 SEPT.
SOURIEZ C'EST LA RENTRÉE	Pastèque Couscous merguez Semoule et légumes Petit filou aux fruits	Pommes de terre au thon Escalope de poulet Petit pots Tarte tropézienne	Carottes râpées bio Chipolatas Frites Yaourt sucré bio	Cervelas vinaigrette Dos d'églefin Brocolis et carottes Fromage Fruits de saison
LUNDI 7 SEPT.	MARDI 8 SEPT.	MERCREDI 9 SEPT.	JEUDI 10 SEPT.	VENDREDI 11 SEPT.
Melon Sauté de dinde à la provençale Garniture de légumes Fromage blanc aux fruits	Céleri et thon mayonnaise Carry saucisse Riz bio Glace au lait	Salade verte et mozarella Jambon à la tomate Coquillettes Mousse au chocolat	Rillettes de thon Boeuf bourguignon Flageolet Yaourt aux fruits bio	Concombre vinaigrette Dos de cabillaud Trio de légumes Fromage/pain aux céréales Fruit de saison
LUNDI 14 SEPT.	MARDI 15 SEPT.	MERCREDI 16 SEPT.	JEUDI 17 SEPT.	VENDREDI 18 SEPT.
Pomelos Tajine de veau Haricots verts Beignet à l'abricot	Surimi et chèvre frais tartiné Filet mignon de porc pomme au four Fruits de saison	Carottes rapées Emincé de dinde provençale Semoule Crème à la vanille	œuf bio mayonnaise Chili con carné Riz créole bio Yaourt brassé	Radis beurre Lasagnes au saumon Salade Eclair au chocolat
LUNDI 21 SEPT.	MARDI 22 SEPT.	MERCREDI 23 SEPT.	JEUDI 24 SEPT.	VENDREDI 25 SEPT.
Filet de sardine Hachis parmentier Salade œuf au lait	Taboulé maison Saucisse Lentilles paysannes Fromage Fruits de saison bio	Salade verte Spaghetti carbonara Gruyère Chausson aux pommes	Haricots verts vinaigrette Paupiette de veau en sauce Riz créole Compote bio gâteau bio	Macédoine de légumes Filet de Hoki pané Carottes courgettes glace au lait
LUNDI 28 SEPT.	MARDI 29 SEPT.	MERCREDI 30 SEPT.	JEUDI 1 ^{er} OCT.	VENDREDI 2 OCT.
Tomates vinaigrette Cordon bleu Coquillettes Fruit de saison	Salade boulgour et quinoa Paleron de bœuf au jus Haricots blancs mijotés Pain au lin Yaourt à boire	Betteraves bio Aiguillettes de poulet à la crème Haricots verts fromage blanc sucré	Paté de campagne lasagnes bolognaises Fruits de saison bio	Salade verte et surimi Galette jambon fromage Crêpe au chocolat

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE EXPLIQUÉE AUX ENFANTS

LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE

LEXIQUE :

LAÏCITÉ : la laïcité est le principe de séparation entre la religion et l'État. Elle permet à une personne de choisir ou non une religion et de la pratiquer librement. La laïcité empêche l'État de privilégier une religion par rapport à une autre.

RÉPUBLIQUE : une république est un régime politique où le pouvoir n'est pas détenu par une seule personne. Dans ce régime politique, le chef de l'État n'est pas désigné héréditairement (de génération en génération) comme dans une monarchie, mais est élu par le peuple. Le président de la république dirige l'État.

CHARTRE : c'est un acte juridique dans lequel sont notés les droits, les privilèges que l'on accorde aux citoyens.

RELIGION : une religion est un ensemble de croyances, de pratiques et de rites communs à un grand nombre d'êtres humains, qui définissent le rapport de l'homme avec le sacré et sa compréhension du monde.

LOI : une loi est un texte qui organise les relations entre les personnes vivant dans un pays et les relations entre ces personnes et l'État. La loi prévoit des droits et des devoirs pour les habitants, qu'ils soient des nationaux ou des étrangers.

RESPECT : le respect consiste à ne pas heurter, vexer, blesser moralement une personne. Une bonne vie en communauté nécessite un respect mutuel, des uns pour les autres. Il faut être respectueux envers ses parents, son instituteur ou son institutrice, ses professeurs et tout le monde en général. Le respect peut aussi s'appliquer à des choses. Exemple : respecter le travail de quelqu'un.

RACISME : le racisme désigne couramment plusieurs choses :

- Une idéologie selon laquelle il existerait des races humaines, dont certaines seraient inférieures à d'autres,
- Le comportement influencé par cette idéologie : l'hostilité ou l'intolérance envers un groupe humain d'une autre religion, d'une autre couleur de peau, ayant d'autres coutumes, en un mot différent !



1 La France considère tous ses habitants de la même façon, où qu'ils vivent sur son territoire. Elle respecte ce à quoi ils croient, leurs idées et leurs religions.



2 La France n'impose pas de religion et n'en interdit aucune.



3 En France, les habitants peuvent exprimer librement leurs idées, mais toujours dans le respect de celles des autres et de la Loi.



4 Ce respect permet à toutes celles et ceux qui habitent en France de vivre en paix les uns avec les autres.



5 La République française veille à l'application de ses principes dans toutes les écoles.

L'ÉCOLE EST LAÏQUE



6 L'école te permet de grandir et de te construire, en te protégeant des pressions et de l'influence de ton entourage. À l'école, tu apprends à penser librement et par toi-même.



7 À l'école, tu étudies les mêmes matières que tous les élèves de France. Partager les mêmes connaissances est important pour se comprendre et vivre dans le même pays.



9 À l'école, personne n'a le droit de t'insulter et de te faire violence. Personne ne peut être exclu à cause de sa religion, de son sexe ou de la couleur de sa peau.



8 À l'école, tu as le droit de dire ce que tu penses, à condition de respecter les autres. Les insultes et les mots racistes sont interdits.



10 Les adultes qui travaillent dans l'école sont là pour faire respecter les principes de la république. Ils les respectent eux-mêmes, te les enseignent et en parlent à tes parents.



11 À l'école, les adultes n'ont pas le droit d'exprimer leurs opinions religieuses ou politiques aux élèves.



12 Aucun élève ne peut refuser de suivre un enseignement ou une consigne sous prétexte que sa religion ou ses idées politiques le lui interdisent.



13 Aucun élève ne peut refuser de respecter les règles de l'école au nom de sa religion.



14 Aucun élève n'a le droit, pour se faire remarquer, de porter des signes mettant en avant sa religion.



15 Tu as tout compris ? Alors à toi de respecter et de faire vivre cette charte dans ton école !

Actualité de rentrée...

L'actualité nous montre chaque jour des scènes insupportables de ces milliers de migrants qui en cherchant à échapper à la guerre voient certains d'entre eux venir mourir aux portes de l'Europe. Ces personnes fuient le chaos de leur pays, contraints de quitter leur terre pour sauver leurs familles et espérer survivre. Ces hommes, femmes et enfants qui frappent à notre porte, doivent être accueillis humainement et dignement. Nous aspirons à un monde commun humain, de tolérance et d'accueil, sans rejet de l'autre. L'Europe toute entière est concernée. En cette rentrée, le combat pour la Paix pour qu'en toute chose prime l'humain, mérite d'être porté haut.

Un modèle agricole qui ne permet pas aux agriculteurs de vivre de leur travail.

La mondialisation et les économies libérales qui entraînent toujours plus de concurrence et de compétitivité, tirent les prix agricoles vers le bas au détriment d'une agriculture soucieuse de notre environnement et de la qualité des produits mis sur le marché. Chacun d'entre nous sait que notre environnement et notre production agricole et agro-alimentaire en Bretagne sont des piliers essentiels à notre économie, aux emplois qu'elle génère et au bien vivre ensemble.

Ces actualités viennent nous rappeler la nécessité d'une ambition publique forte de l'état, de toutes les collectivités territoriales et des solidarités qui restent sans cesse à inventer et à construire ensemble.

Nos enfants vers la citoyenneté.

Il y a maintenant quelques semaines, c'était l'heure d'une nouvelle rentrée scolaire pour nos écoliers, le personnel municipal et les équipes d'enseignants dans nos trois écoles. Nous pouvons féliciter l'engagement de chacun d'avoir permis de réussir cette rentrée. Cette nouvelle année voit la filière bilingue prendre l'essor que nous lui souhaitons et le démarrage prochain des travaux de construction d'une salle de motricité à Croix Prigent, améliorant ainsi les conditions d'apprentissage pour nos enfants.



La sécurité et les enjeux de la mobilité

Les enjeux de la mobilité sont essentiels sur notre territoire, véritable nœud routier et ferroviaire.

La mobilisation des collectivités locales pour construire le Pôle d'Echange Multimodal de la gare de Guingamp (PEM) et la réhabilitation de la voie ferrée jusqu'à Paimpol témoigne de cette indispensable solidarité pour aménager notre territoire.

Favoriser la mobilité c'est aussi aménager l'espace en offrant la sécurité attendue par les différents usagers ; à cet égard les élus de notre groupe ont tenu à rappeler au groupe de la majorité leur volonté d'un aménagement harmonieux de notre commune, afin que les anciens quartiers voient aussi leur cadre de vie amélioré, des parcours de déplacement et des carrefours éclairés et sécurisés, des accotements aménagés.

L'accessibilité : une stratégie et un agenda à élaborer.

La loi prévoit que les collectivités publiques et donc les communes établissent un agenda d'accessibilité programmée des lieux publics dont elles ont la charge, afin de programmer la réalisation des travaux nécessaires. Nous avons déjà eu l'occasion d'intervenir à ce sujet. La date limite initiale fixée au 1 janvier 2015 a été repoussée au 27 septembre 2015. Nous y arrivons, gageons que la majorité municipale nous présente son agenda au moment du plan pluri-annuel d'investissement qui nous est promis mais qui tarde à être communiqué. Cette problématique de l'accessibilité étant essentielle pour plus d'égalité et du vivre ensemble, nous ne manquerons pas d'être vigilants.

Les élus de la minorité : Didier ROBERT, Hélène LE GARFF, Eric MORICE, Josiane CORBIC, Rémi IRAND, Christelle TANVEZ

Vie Associative



THEATRE

AU PROGRAMME, RETOUR AUX ANNÉES 60 ET SUPERSTITION... !

Pour la troisième année consécutive, la section enfants de la « Troupe à Guiguite » composée de dix enfants âgés de 9 à 13 ans auront le plaisir de vous interpréter une pièce dans une classe...pas comme les autres dans les années 60 ... !!!

La troupe adulte, agrandie de nouveaux talents interprètera « Treize à table » de Marc Gilbert Sauvageon. La maîtresse de maison à quelques heures du réveillon de Noël se retrouve avec 13 invités...très superstitieuse elle recherche à tous prix un quatorzième invité...quiproquos et situations cocasses en perspective !!!

Les enfants sont encadrés par quatre adultes et se réunissent tous les samedis matin et Marie-Noëlle Maillot assure la mise en scène de la troupe adulte.

Nous rappelons que les bénéfices des représentations sont reversés à la « Pierre Le Bigault », dans la lutte contre la mucoviscidose et le Téléthon.

Les séances sont prévues les 14, 15 et les 21 et 22 novembre.

Nous vous attendons nombreux !

Suite à l'assemblée générale du mois de mars dernier, un nouveau bureau a été élu. Madame Josette Le Moign en assure la présidence, Jean-Luc Le Guennec, Marie-Thérèse Guégan, Marie-Noëlle Maillot, Rémy Chermat et Mélanie Ollivier-Henry sont membres du bureau.



Téléthon

Les 4 et 5 décembre, c'est Marc Lavoine qui sera le parrain du Téléthon.

En raison des élections régionales et de l'indisponibilité de certaines salles, le déroulement de cet événement solidaire n'est pas encore arrêté pour notre commune. Nul doute que chacun et chacune d'entre vous trouvera dans les quotidiens nationaux et la presse locale le programme des animations permettant de récolter vos dons.

L'année dernière, la somme de 2 903,30 euros a été reversée à l'AFM.

Vous pouvez aussi faire vos promesses de dons au 36 37.

En remerciant d'avance les associations et tous les bénévoles pour leur implication et vous tous pour votre solidarité.

LE JARDIN DE POCHE

Bienvenue chez le spécialiste des nouvelles cultures, de l'hydroponie et de l'aquaponie.

Cette société coopérative est ouverte du mardi au samedi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

Vous y trouverez différentes gammes d'engrais, notamment bio. Pots, lampes, chambres de culture, terreau et autres complètent les produits disponibles.

Davy vous prodiguera de précieux conseils notamment sur les différentes maladies et pourra vous guider dans les traitements insecticides ou encore sur l'extraction d'air et autre système de vaporisation.

Il s'agit donc là d'un repère incontournable pour les amoureux de culture hi tech.



BOULANGERIE YANNICK ET VIVIANE LE HUÉROU

Outre la rénovation de la boutique, les époux Le Huérou ont innové et proposent un nouveau service 24 h / 24 avec leur machine distributrice de baguette traditionnelle.

Cette machine peut contenir jusqu'à 50 baguettes et facilite la vie de ceux qui n'ont pas pu prendre leur pain pendant les heures d'ouverture de la boulangerie. Le tarif est le même à savoir 1,10 euro.

La machine est bien évidemment sous alarme et peut prévenir le patron par sms dès que la marchandise est manquante.

Certes, vous n'avez pas le sourire des serveuses mais c'est un nouveau système que les époux Le Huérou pourraient être amenés à développer. Il pourrait s'agir d'une alternative dans des communes dépourvues de boulangerie par exemple.

LES FUGUEURS DE GLASGOW PETER MAY

Cinquante ans après un crime resté impuni, trois vieux Écossais s'échappent de Glasgow en compagnie d'un jeune geek obèse. Revenant sur les pas de leur adolescence et de la fugue qui les mena, à dix-sept ans, jusqu'à Londres, ils vont remonter jusqu'à la nuit terrible qui vit mourir deux hommes et disparaître pour toujours la jeune fille qui les accompagnait. Peter May signe un grand polar mélancolique autour des promesses non tenues de l'adolescence.

OTAGES INTIMES JEANNE BENAMEUR

Otages intimes est un très beau texte qui explore avec beaucoup de sensibilité et de délicatesse la solitude d'un otage après sa libération. La justesse de ton et la mélodie du trio de Weber donnent à ce récit un joli moment de grâce. Poignant !

TOUS NOS NOMS DINAN MENGESTU

«Tous nos noms» est le roman d'amour improbable d'Isaac et Helen, assistante sociale dans le Midwest, un roman sur la fraternité qui peut unir deux jeunes « étudiants » dans un pays à l'instabilité chronique et un roman politique implacable sur l'Afrique et ses soubresauts. Mengestu est sans illusion sur la condition humaine, son livre est profondément mélancolique, désenchanté et poignant.

JUSTE AVANT LE BONHEUR AGNÈS LEDIG

Julie, caissière d'une vingtaine d'années élevant seule son jeune fils, rencontre Paul, un quinquagénaire aisé que sa femme vient de quitter. Tous les trois partent en Bretagne rejoindre Jérôme, le fils de Paul. «Juste avant le bonheur» est un livre touchant où les rencontres sont au cœur du récit. Il nous rappelle que malgré la brutalité de l'existence, il faut s'accrocher et en savourer chaque instant.

MEMORABLES (LES) DE LIDIA JORGE

A la manière de la chanson hypnotique et lancinante qui marqua le début de la révolution des œilletons, Lidia Jorge retrace le processus qui aboutit à la chute de la dictature. La narratrice, jeune journaliste, revient au pays chez son père pour démêler le fil historique d'un coup d'état pacifique et exemplaire. Trente ans plus tard, qu'en reste-t-il ? Le sentiment d'avoir vécu un miracle, de nombreuses déceptions, et peut-être aussi un arrière goût de renoncement... Tout cela et la démocratie aussi. Portrait d'un pays et de son peuple, «Les Mémoires» est remarquable.

AMOURS LÉONOR DE RÉCONDO

Nous sommes en 1908. Léonor de Récondo choisit le huis clos d'une maison bourgeoise, dans un bourg cossu du Cher, pour laisser s'épanouir le sentiment amoureux le plus pur – et le plus inattendu. Victoire est mariée depuis cinq ans avec Anselme de Boisvaillant. Rien ne destinait cette jeune fille de son temps, précipitée dans un mariage arrangé avec un notaire, à prendre en mains sa destinée. Sa détermination se montre pourtant sans faille lorsque la petite bonne de dix-sept ans, Céleste, tombe enceinte : cet enfant sera celui du couple, l'héritier Boisvaillant tant espéré.



ROSE ESPOIR

3^e édition
→ Le 11 octobre

SOIRÉE CRÊPES

des Petits Explorateurs de Croix Prigent
→ Le 17 octobre

RANDONNÉE VTT

→ Le 25 octobre

EXPOSITION

d'Edith Meusnier
→ Jusqu'au 25 octobre

MAISONS FLEURIES

Remise des prix du concours
→ Le 30 octobre

EXPOSITION

de Florent Chavouet
→ Du 31 octobre au 28 novembre

11 NOVEMBRE

Cérémonie à Malaunay et au bourg

LOTO

de l'association sœur Marie Colette
→ Le 11 novembre

THÉÂTRE

association Catholique des Chefs de Famille
→ 14, 15, 21 et 22 novembre

SOIRÉE COUSCOUS

de l'amicale Laique
→ Le 14 novembre

TÉLÉTHON

→ 4 et 5 décembre

EXPOSITION

d'Iris Le Fur
→ Du 5 au 18 décembre

VIDE-GRENIER

du Comité des Fêtes du Bourg
→ Le 6 décembre

ELECTIONS RÉGIONALES

→ 6 et 13 décembre

LOTO

du Comité des Fêtes du Bourg
→ Le 13 décembre

VŒUX DU MAIRE

→ Le 15 janvier

3^{ème} édition

Rose Espoir

Toutes ensemble contre le Cancer du Sein

Dimanche 11 octobre 2015 à 9h30

À Ploumagoar



Inscription 7€

100% des inscriptions reversé à la Ligue contre le Cancer



Contact:
06.08.04.17.83 ou 06.48.06.08.51
7 impasse du GoëloZI de Bellevue, 22970 Ploumagoar
larose.espoir@hotmail.fr